

Charte de protection des données personnelles du Comité Social et Économique

Le CSE de l'association Orléans Insertion Emploi (OIE) dont le siège est situé 6, Rue François Couperin à Orléans, est responsable du traitement des données personnelles relatives au Comité.

CHARTRE SUR LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

La présente charte sur le respect de la vie privée la « Charte » a pour objectif de formaliser notre engagement quant au respect de la vie privée des salariés d'OIE.

Parce-que nous accordons une grande importance à la protection de votre vie privée, nous nous engageons à respecter la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (RGPD).

Une donnée à caractère personnel désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable. Nous collectons et traitons des données à caractère personnel, en stricte conformité avec la RGPD.

Nous collectons uniquement des données à caractère personnel adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Ainsi, il ne vous sera jamais demandé de renseigner des données à caractère personnel considérées comme « sensibles », telles que vos origines raciales ou ethniques, vos opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Pour toute demande de prestation, vous nous autorisez à traiter vos données à caractère personnel conformément à la Charte.

La charte a pour objet de vous informer de la manière dont nous utilisons et protégeons vos données personnelles, ainsi que des raisons pour lesquelles nous traitons ces données.

Elle s'applique uniformément à tous les services et activités du Comité Social et Économique de l'association Orléans Insertion Emploi.

1. DANS QUELS CAS COLLECTONS-NOUS VOS DONNEES À CARACTÈRE PERSONNEL ET QUELLES DONNÉES SONT COLLECTÉES ?

Le CSE est susceptible de recueillir et de conserver vos données à caractère personnel, notamment dans le cadre de prestations telles que :

- Demande des aides financière du CSE
- Prestations liées aux activités sociales et culturelles.
- Tout accompagnement d'élus de CSE à la demande des salarié(e)s.

Les données que nous utilisons sont principalement collectées directement auprès de vous lorsque vous bénéficiez des services du CSE de l'association Orléans Insertion Emploi.

Ces informations sont utilisées uniquement par nos soins et nous permettent de mieux adapter nos prestations ou démarches d'accompagnement à vos attentes.

Le Comité Social et Économique collecte et utilise uniquement les données personnelles qui lui sont nécessaires dans le cadre de son action en faveur des Activités Sociales et Culturelles (ASC).

Coordonnées personnelles : Nom, prénoms, date de naissance, adresse postale, adresse électronique de travail, adresse électronique personnelle, numéro de téléphone.

Situation professionnelle : date d'entrée à l'association OIE, nature de contrat de travail, fonction dans l'entreprise service et lieu de travail.

Situation familiale : statut marital, régime matrimonial, enfant à charge fiscalement (le cas échéant). Toute autre donnée est proscrite, y compris les données santé et données bancaires.

Même si la législation nous l'impose, nous ne conservons et ne traitons jamais les données relatives à vos origines raciales ou ethniques, vos opinions politiques, votre religion, vos convictions philosophiques ou votre appartenance syndicale et votre vie sexuelle ou orientation sexuelle.

2. QUELS SONT VOS DROITS RELATIVEMENT À VOS DONNÉES PERSONNELLES ?

Le CSE OIE respecte les droits qui vous sont accordés par la RGPD et la loi Informatique & Liberté.

Ainsi, vous disposez du droit de demander l'accès aux données personnelles vous concernant et qui sont conservées par le CSE, de même que la rectification ou l'effacement de celles-ci, voire la limitation du traitement relatif aux données personnelles vous concernant, ainsi que le droit de vous opposer à leur traitement.

Toutefois, en cas de limitation du traitement aux services proposés, le CSE pourra ne plus être en mesure de vous accompagner selon vos besoins.

Le CSE vous signale néanmoins que certaines informations pourront malgré tout être conservées afin de se conformer à ses obligations légales.

Vous pouvez exercer vos droits par courrier adressé au CSE OIE à l'adresse suivante : CSE – 6, Rue François Couperin – 45000 – ORLÉANS ou par courrier électronique : CSE.OIE.45@outlook.fr

Conformément à la réglementation applicable, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'autorité compétente, la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

3. COMBIEN DE TEMPS VOS DONNÉES PERSONNELLES SONT-ELLES CONSERVÉES PAR LE CSE OIE ?

Le CSE conserve les données du salarié tant que celui-ci est toujours dans les effectifs d'OIE et en toute hypothèse durant la durée de la mandature en-cours du CSE. Lors de son renouvellement, il ne sera conservé que les seules données collectées pour les prestations encore en cours. Toute donnée personnelle collectée et finalisée durant la mandature sortante sera détruite.

Les données, notamment statistiques, sont conservées sous une forme strictement anonymisée ne permettant pas votre identification.

4. À QUELLES CATÉGORIES D'ENTITÉS VOS DONNÉES PERSONNELLES POURRONT-ELLES ÊTRE DIVULGUÉES ?

Afin d'accomplir les finalités précitées, nous divulguons vos données personnelles uniquement :

- Aux prestataires de services ou sous-traitants du CSE :

Le CSE peut contracter avec des prestataires de services tiers, chargés d'exécuter certaines tâches permettant le bon fonctionnement du CSE. Tous ces intervenants sont dûment mandatés par le CSE et sont tenus de ne pas divulguer, ni utiliser les informations vous concernant à toute autre fin. Ils sont, en effet, tenus contractuellement à des obligations de confidentialité et de sécurité au moins équivalentes à celles prévues dans la présente Charte.

- Aux autorités :

Le CSE devra, le cas échéant, coopérer avec les autorités, étatiques, administratives ou judiciaires, notamment les autorités de supervision chargées d'assurer l'exécution de la RGPD et la Loi Informatique & Liberté. Par conséquent, nous nous réservons le droit de divulguer toute information collectée dans le cadre de nos activités aux autorités compétentes lorsque le CSE est enjoint de le faire.

En aucun cas, le CSE ne transmet de données à caractère personnel vous concernant à des tiers à des fins de prospections commerciales ou autres.

5. TRANSFERT DE DONNÉES EN DEHORS DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN

Le CSE de l'association OIE ne procède à aucun transfert en dehors de la France et de manière générale en dehors de l'espace économique européen.

6. DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES (D.P.O)

Le délégué à la protection des données (DPO) est chargé de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein du CSE.

Durant la mandature, le DPO est le secrétaire du CSE sauf si les représentants du CSE en désignent un autre.

7. LE CSE DE L'ASSOCIATION OIE SÉCURISE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Le CSE s'engage à protéger la sécurité, la confidentialité et l'intégrité de vos données personnelles en sa possession, grâce à des mesures techniques et organisationnelles, en matière de traitement et de sécurité des données personnelles, conformément aux articles 32 à 34 du RGPD et 121 de la Loi Informatique & Liberté.

Le CSE veille à la protection de vos données personnelles contre la destruction, la perte, la modification, la divulgation non autorisée, de manière accidentelle ou illicite.

Conformément aux recommandations de la CNIL et à l'article 30 RGPD, le CSE s'engage à tenir un registre sous fichier Excel sécurisé par code pour notifier nos traitements, puis assurer l'exercice de vos droits. Ce fichier est traité par les élus du CSE sous l'autorité du DPO. Lors de renouvellement du CSE, toutes les données figurant sur le registre seront détruites exceptées celles liées aux demandes en cours.

8. DE QUELLE MANIÈRE POUVEZ-VOUS PRENDRE CONNAISSANCE DES MODIFICATIONS APPORTÉES À CE DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES DONNÉES PERSONNELLES ?

Dans un monde en constante évolution technologique, nous actualiserons régulièrement ce document d'information. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement ce document dans le bureau du CSE sur demande ou lors des permanences du bureau du CSE.

9. POUVONS NOUS MODIFIER LA CHARTE ?

Nous nous réservons le droit de modifier la Charte à tout moment, notamment en cas de mise en place d'un Site Internet dédié au CSE ou de tout autre outil de communication. Il est vous est donc recommandé de consulter régulièrement la Charte. En cas de modification, nous publierons ces changements sur cette page et aux endroits que nous jugerons appropriés en fonction de l'objet et de l'importance des changements apportés.

10. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES DONNÉES PERSONNELLES

Pour toute demande d'un salarié auprès du CSE ou pour toute demande de CSE auprès d'un salarié entraînant l'utilisation de données personnelles, un récépissé d'autorisation d'utilisation de données personnelles sera remis audit salarié. Il y sera rappelé les droits des salariés relativement à la protection des données personnelles en vertu de la présente Charte.

11. COMMENT NOUS CONTACTER ?

Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos données personnelles, vous pouvez contacter le bureau du CSE lors des permanences ou par courrier à CSE de l'Association Orléans Insertion Emploi 6, Rue François Couperin - 45000 Orléans ou par courrier électronique à : cse.oie.45@outlook.fr

Fait à Orléans, le 18 Janvier 2022



M. Pascal CORNIQUET
Président du CSE



M. Thierry JAY
Secrétaire du CSE